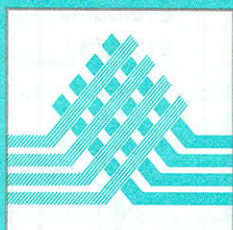


# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Emploi et Politiques d'Emploi

Numéro 290 - 11 août 1992

## PREMIER BILAN DE L'INTERIM EN 1991

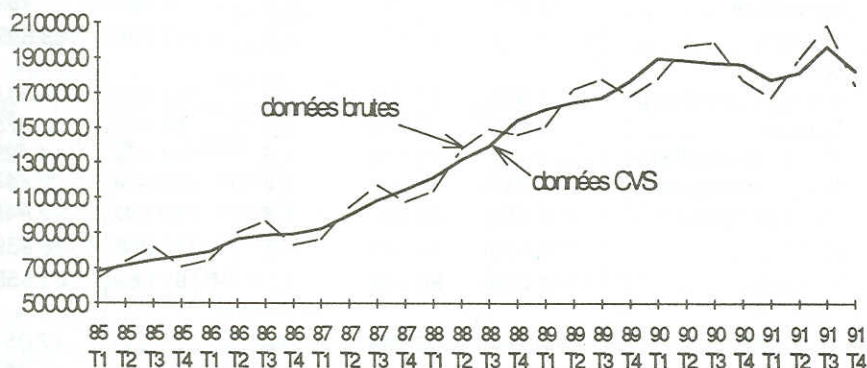
Dans un contexte général de dégradation de l'emploi, l'intérim, qui joue un rôle d'indicateur sensible de la conjoncture, a vu sa progression stoppée, ou du moins nettement ralentie depuis début 1990. Cette tendance se maintient en 1991, aussi bien en termes d'activité contractuelle que de développement du secteur. Pour la première fois depuis 1985, le nombre annuel de contrats conclus a diminué ; la croissance du nombre d'entreprises et d'agences est également ralentie. Enfin l'intérim semble se recentrer sur les catégories de salariés qui en sont traditionnellement le plus utilisatrices : ouvriers non qualifiés, jeunes et étrangers.

### Stagnation de l'activité contractuelle.

7,4 millions de contrats de travail temporaire ont été conclus en 1991, soit 1,6 % de moins qu'en 1990. Pour la première fois depuis le milieu des années 1980, le nombre annuel de contrats conclus a diminué.

Ce ralentissement de l'activité contractuelle en 1991 résulte d'évolutions trimestrielles hésitantes (graphique 1) : le premier trimestre a confirmé la tendance légèrement à la baisse observée depuis début 1990, avec une diminution du nombre de contrats conclus de 5 % en données corrigées des variations saisonnières. Mais le nombre de contrats a recommencé à augmenter aux deuxième et troisième trimestres (respectivement +2 et +8% après correction de la saisonnalité), avant de chuter de nouveau au quatrième trimestre (-7 %).

Graphique 1 - Évolution du nombre de contrats conclus depuis 1985



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

Les baisses les plus nettes sont observées dans les deux principales régions utilisatrices du travail temporaire, l'Île-de-France (-7 %) et Rhône-Alpes (-5%), ainsi qu'en Franche-Comté (-20%). Par contre, l'activité contractuelle a continué à progresser assez fortement dans le Nord-Pas-de-Calais (+10 %), en Auvergne (+ 9 %) et en Alsace (+7%) (tableau 1).

Les données sur la durée moyenne des contrats, et a fortiori celles sur le volume de travail fourni par les intérimaires -mesuré en équivalents-emplois à temps plein- ne sont disponibles que pour le premier semestre de 1991. Sur cette période, l'évolution du volume de travail diffère de celle des contrats : la durée moyenne des contrats s'étant sensiblement accrue (2,2 semaines contre 2 semaines au premier semestre de 1990), le volume de travail temporaire a augmenté de 3,5 % par rapport au premier semestre de 1990 (alors que sur la même période, le nombre de contrats signés s'est réduit de 5%).

Tableau 1  
Évolution par région du nombre de contrats conclus \*  
en 1991

	Contrats 1991	Évolution 91/90 (%)
Île de France .....	1 954 604	-7,0
Champagne-Ardennes .....	155 918	-1,8
Picardie .....	212 609	-1,2
Haute-Normandie .....	374 413	-2,3
Centre .....	289 598	-3,1
Basse-Normandie .....	151 323	5,8
Bourgogne .....	181 711	0,2
Nord-Pas-de-Calais .....	533 877	9,9
Lorraine .....	256 818	1,7
Alsace .....	295 210	7,1
Franche-Comté .....	139 220	-21,6
Pays de la Loire .....	351 846	2,7
Bretagne .....	232 753	7,4
Poitou-Charentes .....	139 180	6,4
Aquitaine .....	262 982	0,5
Midi-Pyrénées .....	212 564	4,3
Limousin .....	46 921	9,3
Rhône-Alpes .....	836 059	-5,5
Auvergne .....	97 294	8,8
Languedoc-Roussillon .....	162 139	-2,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur .....	512 034	1,4
Corse .....	1 108	34,5
<b>France métropolitaine .....</b>	<b>7 400 181</b>	<b>-1,6</b>

\* somme des contrats déclarés chaque mois par les agences de travail temporaire

## Recul de l'intérim dans l'industrie.

L'augmentation globale du volume de l'intérim au cours du premier semestre de 1991 résulte d'évolutions contrastées selon les secteurs d'activité (tableau 2). Le recours à l'intérim s'est réduit dans l'industrie ; la baisse est la plus sensible dans les biens d'équipement (où le volume de travail temporaire a diminué de 11 % par rapport au premier semestre de 1990), en particulier dans la construction automobile (- 40 %).

Tableau 2 - L'intérim par secteur (contrats signés, volume de travail et taux d'utilisation)  
Évolution du 1er semestre 1990 au 1er semestre 1991

	1er semestre 1990			1er semestre 1991			Evolution (en %)	
	contrats	volume	utilisation*	contrats	volume	utilisation *	contrats	volume
Agriculture .....	12 574	751	0,3	9 338	482	0,2	-25,7	-35,8
Industrie .....	1 765 994	184 174	3,9	1 647 008	183 527	3,8	-6,7	-0,4
dont								
Ind. agri. et aliment.	271 923	17 494	3,2	313 653	21 515	3,8	15,3	23,0
Energie .....	49 391	9 739	3,9	55 607	11 875	4,8	12,6	21,9
Biens intermédiaires	613 767	55 119	4,5	514 159	54 725	4,3	-16,2	-0,7
Biens d'équipement	558 647	81 232	5,4	502 924	72 464	4,7	-10,0	-10,8
Biens de consom. ...	272 283	20 592	1,8	260 681	22 948	2,0	-4,3	11,4
BGCA .....	778 629	69 643	5,2	713 358	76 939	5,6	-8,4	10,5
Tertiaire .....	1 196 258	80 209	1,1	1 197 669	85 555	1,1	0,1	6,7
dont								
Commerce .....	260 104	16 760	0,8	255 295	17 051	0,8	-1,8	1,7
Transports .....	254 039	14 571	1,8	221 459	11 899	1,3	-12,8	-18,3
Services marchands	543 039	32 307	1,1	595 212	42 546	1,3	9,6	31,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>3 753 455</b>	<b>334 777</b>	<b>2,5</b>	<b>3 567 373</b>	<b>346 503</b>	<b>2,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>3,5</b>

\* Taux d'utilisation de l'intérim : équivalents temps plein effectués par les intérimaires pour 100 salariés permanents.

Malgré une nette diminution du volume de travail temporaire fourni dans les transports (-18%), l'intérim continue à progresser dans le tertiaire (+ 7 %). Cette croissance résulte pour l'essentiel d'une forte progression dans les services marchands (+ 32 %).

Il continue également à s'implanter dans les industries agricoles et alimentaires (+ 23%) et dans le secteur de l'énergie (+ 22 %). Enfin, dans le bâtiment, malgré une nette diminution du nombre de missions, le volume de travail augmente toujours en raison de l'allongement de la durée prévue des missions.

### Renforcement de l'intérim pour les emplois les moins qualifiés, chez les jeunes et les étrangers.

Entre le premier semestre de 1990 et le premier semestre de 1991, l'appel à des intérimaires pour des postes d'ouvriers qualifiés et d'employés s'est réduit (tableau 3). Le volume de travail fourni par les employés a ainsi diminué de 6 % et celui fourni par les ouvriers qualifiés de 2 %. L'intérim continue en revanche à progresser chez les ouvriers non qualifiés : sur 100 ouvriers non qualifiés de l'industrie au premier semestre de 1991, 10 sont intérimaires, contre 8 seulement au premier semestre de 1990. Les ouvriers non qualifiés réalisent ainsi 42 % du volume total de travail temporaire.

Par ailleurs, il apparaît que la part des intérimaires est de plus en plus forte parmi les jeunes et les étrangers. Du premier semestre de 1990 au premier semestre de 1991, la proportion d'intérimaires a continué à augmenter chez les 16-24 ans alors qu'elle diminue chez les plus de 25 ans. La part d'intérimaires est ainsi presque quatre fois plus forte chez les 18-21 ans que dans l'ensemble des salariés. De même, alors que le taux d'intérimaires reste quasiment stable chez les Français, les salariés étrangers, qui utilisaient déjà fortement cette forme d'emploi, y ont de plus en plus recours : les taux d'utilisation de l'intérim ont en particulier augmenté de 30 % depuis le premier semestre 1990 chez les ressortissants du Maghreb, et de 20 % chez les Turcs et les ressortissants de pays d'Afrique Noire. Ainsi, au second semestre de 1991, la proportion d'intérimaires parmi les salariés est de 22 % chez les ressortissants d'Afrique Noire, de 10 % chez les Turcs et de 7 % chez les ressortissants du Maghreb, contre à peine plus de 2 % parmi les Français.

Tableau 3 - Évolution des taux d'utilisation du travail temporaire selon différentes caractéristiques de l'intérimaire (du 1er semestre 1990 au 1er semestre 1991)

	Équivalents temps plein effectués par les intérimaires pour 100 salariés permanents *	
	1er semestre 1990	1er semestre 1991
<b>Ensemble</b> .....	2,48	2,53
<b>Catégorie d'emploi</b>		
Cadres et professions intellect. sup. ** .....	(-)	(-)
Professions intermédiaires ...	0,6	0,7
Employés .....	1,7	1,6
Ouvriers qualifiés .....	3,5	3,3
dont :		
- de type industriel .....	4,5	3,8
- de type artisanal .....	3,5	3,6
Ouvriers non qualifiés .....	5,7	6,8
dont :		
- de type industriel .....	8,4	10,2
- de type artisanal .....	2,0	2,3
<b>Sexe</b>		
Hommes .....	3,0	3,0
Femmes .....	1,7	1,8
<b>Tranche d'âge</b>		
16-17 ans .....	0,6	1,2
18 à 21 ans .....	9,4	9,6
22 à 24 ans .....	6,5	7,0
25 à 39 ans .....	2,4	2,3
40 à 49 ans .....	1,3	1,2
50 à 59 ans .....	0,8	0,7
60 ans et plus .....	0,9	0,7
<b>Nationalité</b>		
Français .....	2,3	2,4
Etrangers de la CEE .....	1,4	1,5
dont :		
- Italiens .....	2,4	2,6
- Portugais .....	1,3	1,3
- Espagnols .....	1,1	1,5
- Autres CEE .....	0,8	1,0
Ressortissants du Maghreb ...	5,5	5,3
dont :		
- Algériens .....	7,3	7,6
- Marocains .....	5,5	6,7
- Tunisiens .....	9,9	7,9
Turcs .....	8,6	10,2
Yougoslaves .....	3,7	5,8
Ressortissants d'Afrique Noire	18,0	22,0
Autres nationalités .....	2,2	2,6

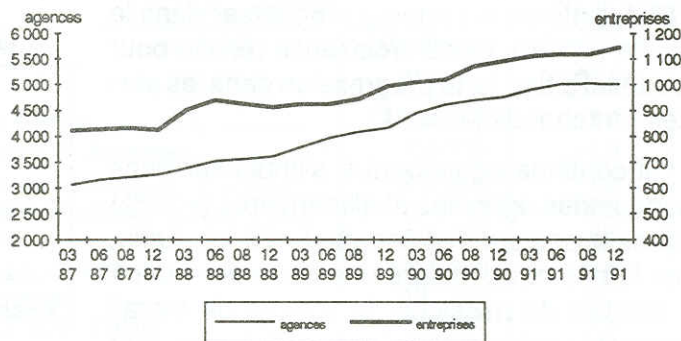
\* hors Etat et collectivités territoriales.

\*\* le taux est d'environ 0,1 ; l'évolution n'est pas significative.

## Les créations d'agences se ralentissent...

Depuis le milieu des années 1980, le nombre d'entreprises et d'agences de travail temporaire en activité n'a cessé de croître (graphique 2). On dénombre ainsi au 31 décembre 1991, 5.011 agences en activité pour 1.146 entreprises. Suivant le ralentissement du recours à l'intérim, les rythmes de croissance sont cependant nettement inférieurs en 1991 à ceux des années précédentes : le nombre d'agences en activité, et celui des entreprises ont augmenté de 5%, contre des rythmes de croissance voisins de 10 % pour les entreprises et de 15 % pour les agences les années précédentes.

Graphique 2 - Évolution du nombre d'agences de travail temporaire depuis 1985

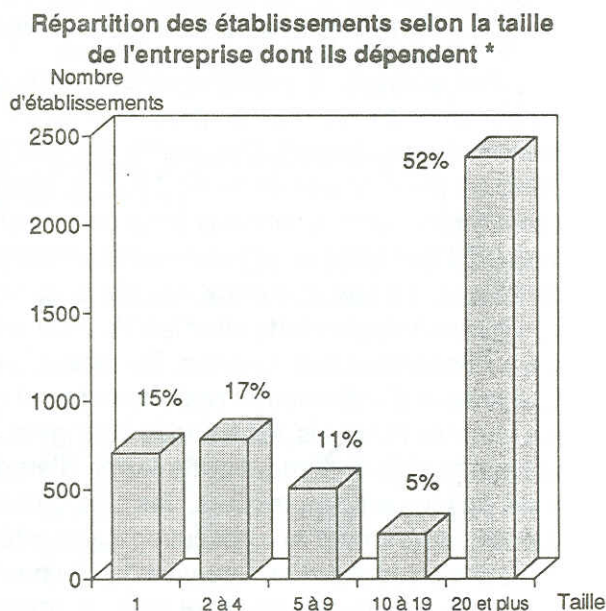
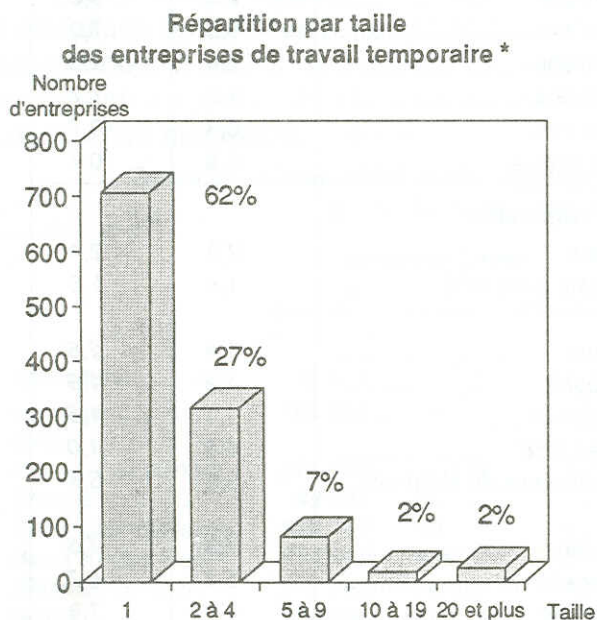


## ... et la concentration change de forme

Le secteur du travail temporaire se caractérise par la dualité entre une multitude de petites entreprises à établissement unique, qui représentent 62 % de l'ensemble des entreprises, et quelques grosses entreprises de plus de 20 salariés qui possèdent plus de 50 % de l'ensemble des agences, avec en moyenne 92 agences par entreprise (graphique 3). En 1991, la concentration du secteur semble s'être stabilisée : la proportion d'établissement appartenant à des entreprises de plus de 20 agences et le nombre moyen d'agences par entreprise sont restés stables.

Cependant, cette stabilisation ne reflète qu'un aspect de la concentration. En effet, des informations économiques en provenance de certains grands groupes du secteur indiquent que des acquisitions récentes d'entreprises sont réalisées avec maintien de la marque initiale et de leur autonomie juridique.

Graphique 3



\* La « taille » de l'entreprise est mesurée par le nombre de ses établissements.

**PREMIÈRES INFORMATIONS** – ISSN 0298-430 X  
 Directeur de la Publication : Paul KOEPP.  
 Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,  
 Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.  
 Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

**TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :**  
 Premières Informations (50 numéros par an) **500 F**  
 L'abonnement part du premier numéro de l'année.  
 A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.  
 Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.